

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE

10 NOV 2017

Présentation des membres du Conseil d'Ecole

Directeur : M. CORDIER

Enseignants : Mmes ALVES DE PUGA, BESSE, BRETILLE, COUTY, DABLIN, DESAUNAY, GREUET, HEMERYCK, MARZOLI, MONTEIRO, MORIZOT, PANSANEL, PINERO et POTVIN et MM. LARMURIER, MORVAN et SPERANZA.

Mairie : M. BOEDEC (Maire), MM. KECHEROUD, HAUSOIS et VINCENT

Parents PEEP : Mmes LIEVIN, TOURAT, BENNIS, SCOTTO D'ANIELLO, GAILLARD et AMAUGER

Parents FCPE : Mmes PAPIN, LEONELLI-REGUL, M. COURCHINOUX et Mme FERNANDES

Parents APAP : Mmes GERNIGON, ENEE et REPSKI

Elections numériques

Les fédérations de parents d'élève demandent la mise en place d'un vote électronique :

- plan vigipirate ne permettant pas de rentrer dans l'école
- gaspillage de papier et énergie pour la préparation du matériel de vote
- temps de présence obligatoire pour l'ouverture : 4h + dépouillement

Les élections se déroulent selon une directive ministérielle, les fédérations doivent appuyer notre demande au niveau national car aucun changement n'est possible localement.

Règlement intérieur

Changement accepté pour la mise à jour du nouveau rythme scolaire

Bilan de la rentrée 2017 – 2018

CPA	26	
CPB	27	
CPC	27	80
CE1A	25	
CE1B	25	
CE1C	25	
CE1D	24	99
CE2A	24	
CE2B	24	

CE2C	24	
CE2D	24	96
CM1A	26	
CM1B	26	
CM1C	26	78
CM2A	29	
CM2B	29	
CM2C	30	88
	441	441

o Nouveaux professeurs :

Sophie ALVES DE PUGA, Sophie BESSE, Elsa POTVIN, Olivier SPERANZA, Vanessa PANSANEL

Lamy GAYNOU, Stéphanie DABLIN

o 20 enseignants – 6 AVS – 1 Directeur

o A temps partiel :

o 2 membres du RASED (1 maîtresse E + 1 psychologue de l'Education Nationale) – 1 maîtresse EFIV – 1 maîtresse UPE2A

o Pas d'AVS administrative : provoque un dysfonctionnement de la bibliothèque de l'école et une charge de travail importante pour le Directeur dans une aussi grosse école.

o Le Conseil d'école a voté une motion pour le retour de ce poste pour aider le directeur d'école et les enseignants dans leurs missions. Elle sera transmise par le Directeur à Monsieur le Directeur Académique Départemental de l'Education Nationale.

o En l'absence d'une AVS administrative, Mr le Directeur attire l'attention sur le problème des élèves retardataires, des parents qui apportent du matériel oublié par les enfants, des messages donnés le matin au portail => l'école compte 17 classes et plus de 440 élèves. Il n'est pas simple d'organiser son fonctionnement si tout le monde ne respecte pas les consignes.

Signification des sigles :

RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Maître E : Il est chargé au sein du réseau, de l'aide à dominante pédagogique qui n'est pas conçue comme une activité de rattrapage ou de renforcement, mais comme une aide spécialisée.

Aider l'enfant à : - améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés - maîtriser ses outils et méthodes de travail - prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite - transférer sa réussite en classe

Maître G : C'est un rééducateur (enseignant spécialisés) chargé d'aider les enfants qui éprouvent des difficultés scolaires. Il est chargé d'actions d'aide à dominante rééducative et d'actions de prévention.

EFIV : Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs

UPE2A : Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants

Fonctionnement de la restauration scolaire

o Il y a encore beaucoup trop de parents qui n'inscrivent pas leurs enfants par internet. Les enseignants font un rappel régulièrement. Vous pouvez vous inscrire à l'année via l'espace famille. Les services municipaux sont à votre disposition pour toute aide à ce sujet.

Attention, tout repas non réservé est facturé avec une majoration.

Poids des cartables

Attention : les cartables à roulette sont fortement déconseillés, ils sont lourds et inutilisables dans l'école (marches et carrelage). Certains enseignants ont remarqué la présence de jouets et billes qui alourdissent les cartables.

Les enseignants sont attentifs mais il est demandé aux parents de surveiller aussi le cartable. Les élèves prennent souvent du matériel qu'ils n'ont pas besoin de rapporter à la maison.

Autre point de vigilance demandé par les enseignants aux parents : merci de vérifier les trousse et le matériel. La perte de temps engendrée par la recherche du matériel (gomme / colle / crayon...) est importante.

Devoirs à la maison

o Les professeurs ont présenté le sujet dans les réunions parents-enseignants de début d'année, travail à la maison de 20 à 30 minutes maximum.

o Pour information : à l'étude, les élèves terminent leurs devoirs bien avant 18h00.

En cas de pb, il faut prendre rendez-vous avec l'enseignant, le Conseil d'école ne traite pas de cas particulier.

Activités scolaires hors de l'école durant l'année scolaire

o Mini Tennis pour les CP 8 séances

o Piscine du CE1 au CM2 11 séances

o Rugby pour les CM2 6 + 4 séances

o Différents projets de classes

10/10/2017 Ferme Ecancourt

17/11/2017 Musée de Guiry

17/11/2017 Visite découverte de Pontoise

12/04/2018 Villa Savoye

18/05/2018 Musée Maurice Denis

Visites citoyennes en mairie

Spectacles du Cormier : chaque classe ira une fois (ou deux) au théâtre du Cormier. La coopérative générale donne à chaque classe un crédit équivalent au prix d'une place de théâtre au Cormier pour chaque élève (c'est-à-dire 4,70 € par élève). Les enseignants utilisent cette somme pour payer un spectacle au Cormier ou pour financer une autre sortie.

Des intervenants :

ELIOR et le petit déjeuner à l'école

SNCF : Sécurité dans les transports

AZUR : Sensibilisation au développement durable

EDF : l'électricité

TOTAL : sur les énergies

HARMONIE FAMILLE PARISIS : Chorale

ARCHIVES MUNICIPALES

Infirmière scolaire

Un concours de dessin Eurojeunes avec le Crédit Mutuel

Projets de classe avec demandes de subventions à la Mairie :

La tête dans les étoiles

Roller 2018

Les jeux sont faits

Ensemble c'est tout

Monsieur le Maire précise que des économies ont été demandées au service Education Jeunesse (ainsi qu'à tous les services municipaux). Malgré cela, la Mairie accorde un budget à hauteur de 100 % de la demande à l'école Alsace-Lorraine car le montant demandé a été raisonnable.

Bilan coopérative

Au vendredi 10 novembre 2017 le solde est de 8 333,96 € dont 4 677,68 € pour les coopératives de classes. Soit 3 656,28 € pour la coopérative générale. (Différence avec l'an dernier de **+ 427,40 €**)

Info déjà donnée en juin 2017 : Bénéfices photos 2016-2017 : individuelles 2 704,08 € + groupes 1 300,00 € = 4004,08 €

Soldes 31/08/14 : 9 076,93 €

Soldes 31/08/15 : 6 957,21 € (**- 2119,72 €**)

Soldes 31/08/16 : 5 799,61 € (- 1157,60 €)

Soldes 31/08/17 : 5 912,28 € (+ 112,67 €)

Pour information, les coopératives fonctionnent bien par classes avec les dons des parents : pour financer les projets classe, l'achat de matériel et / ou des jeux pour la cour.

CLAE CANTINE

Les parents remercient l'équipe d'avoir organisé une fête de fin d'année en juin 2017.

L'organigramme et le planning ont été appréciés.

Des activités sont proposées aux enfants sur le temps du midi (héritage des TAP) : les animateurs leurs montrent les activités, sensibilisation sur le temps de cantine, communication auprès des enfants

Organisation des services similaires aux années précédentes : CP CE1 CE2 CM1 et CM2, avec rotation dans l'ordre d'entrée (et CM1/CM2 aussi) pour que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui mangent à la fin.

Il a été rappelé que les parents demandaient aux animateurs de surveiller leur langage devant les enfants.

Une réunion a eu lieu en mairie avec les responsables Centre de Loisirs le 17 octobre 2017, le compte rendu sera diffusé sur le site de l'école.

Sécurité aux abords de l'école

Il est rappelé à tous les parents que l'allée devant l'école, l'impasse de Reims, n'est pas piétonne, mais que seules les voitures des riverains peuvent y accéder. Ni le personnel de l'école, ni les parents ne peuvent emprunter l'impasse de Reims en véhicule à aucun moment de la journée.

Les voitures ne sont pas autorisées à se garer sur l'emplacement de bus : pensez à la sécurité des (de vos) enfants qui sortent d'un bus au retour d'une sortie scolaire.

Prochains conseil d'école

16 mars 2018 et 22 juin 2018

La séance est levée à 19h30.

Secrétaire de séance : Delphine LIEVIN pour la PEEP